

PLAN DE COURS

PHI-2101 : Kant : sa philosophie morale

NRC 55034 | Été 2024

Formule d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Aucune réflexion éthique ne peut faire abstraction de la philosophie pratique de Kant. Ce cours se propose de présenter le projet kantien qui consiste à fonder l'action sur la loi morale comprise comme l'expression de la liberté. Nos réflexions graviteront autour des notions d'impératif catégorique et d'autonomie de la volonté. Nous étudierons enfin la nouvelle métaphysique issue des postulats de la raison pratique. Ce cours sera l'occasion de confronter les grands systèmes de philosophie morale.

Ce cours, se donnant normalement sur 15 semaines, est concentré sur 11 semaines à la session d'été (du 6 mai au 19 juillet). Il faut donc s'attendre chaque semaine à devoir faire face à une charge de travail légèrement supérieure à ce qui est normalement demandé. Ce cours est offert à distance en mode asynchrone. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 6 mai 2024 au 19 juil. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=165888>

Coordonnées et disponibilités

Luc Langlois
Enseignant
luc.langlois@fp.ulaval.ca

Tristan Ampleman-Tremblay
Auxiliaire d'enseignement
tristan.ampleman-tremblay.1@ulaval.ca

Disponibilités

Je n'ai aucune période de disponibilité déterminée à l'avance, mais vous pouvez me rejoindre en tout temps par courriel ; je tâcherai de répondre dans les 48h.

Si vous avez des questions au sujet du cours qui seraient susceptibles d'intéresser plusieurs personnes, je vous invite à m'en faire part par le biais du forum.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
Objectifs généraux	5
Approche pédagogique	5
Modalités d'encadrement	5
Dates importantes	6
But	7
Contenu	7
Lectures obligatoires	8
Lecture facultative	8
Mode et critères d'évaluation	8
Feuille de route	9
Évaluations et résultats	9
Liste des évaluations	9
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	10
Travail de mi-session	10
Travail long de fin de session	10
Examen final	11
Questionnaire module 1	11
Questionnaire module 2	11
Questionnaire module 3	11
Questionnaire module 4	12
Questionnaire module 5	12
Questionnaire module 6	12
Questionnaire module 7	12
Questionnaire module 8	13
Questionnaire module 9	13
Questionnaire module 10	13
Questionnaire module 11	13
Questionnaire module 12	13
Barème de conversion	14
Gestion des délais	14
Enregistrement des cours : consentement requis	14
Politique sur le plagiat	14
Politique du français	14
Appréciation de l'enseignement	14
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	15
Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval	15
Évaluation de l'enseignement	15

Examen sous surveillance	15
Matériel didactique	15
Matériel obligatoire	15
Matériel complémentaire	16
Spécifications technologiques	16
Bibliographie	17
Médiagraphie	17

Description du cours

Introduction

Aucune réflexion éthique ne peut faire abstraction de la philosophie pratique de Kant. Ce cours se propose de présenter le projet kantien qui consiste à fonder l'action sur la loi morale comprise comme l'expression de la liberté. Nos réflexions graviteront autour des notions d'impératif catégorique et d'autonomie de la volonté. Nous étudierons enfin la nouvelle métaphysique issue des postulats de la raison pratique. Ce cours sera l'occasion de confronter les grands systèmes de philosophie morale.

Le plan de cours décrit la manière dont le cours devrait se dérouler et les exigences auxquelles vous devrez répondre pour compléter ce cours avec succès.

Bonne lecture et bon cours!

Objectifs généraux

- Permettre à l'étudiant d'apprécier l'originalité de la philosophie morale de Kant, son rapport avec l'ensemble du projet critique, la conception de la liberté humaine qui s'en dégage.
- Inciter l'étudiant à poursuivre par lui-même la fréquentation des oeuvres de Kant, indispensable à toute culture philosophique.
- Permettre à l'étudiant de comprendre et d'apprécier les enjeux philosophiques toujours actuels de la philosophie morale de Kant et de développer un point de vue critique sur celle-ci.

Approche pédagogique

Activités pédagogiques

Le cours est composé de 12 modules. D'une façon générale, pour chaque module, vous aurez des capsules vidéo à visionner, des textes à lire et un questionnaire à compléter. Outre l'exécution des **questionnaires**, vous aurez un **travail de mi-session**, un **travail long à rendre lors de la dernière semaine de cours** et un **examen final en salle**. Dans la mesure où il s'agit d'un cours à distance, votre apprentissage suppose une large part d'autonomie. Cependant, la personne assignée à l'encadrement et, occasionnellement, le professeur restent disponibles pour répondre à vos questions.

Apprentissage à distance

La formation à distance nécessite de votre part un apprentissage autonome et un travail soutenu. Bien que le site du cours, le recueil de textes et les ouvrages obligatoires constituent l'essentiel de la matière à couvrir, il n'en demeure pas moins que certaines activités complémentaires sont nécessaires. Selon votre expérience personnelle et en fonction de votre niveau de compréhension et de vos intérêts, vous devrez effectuer des lectures et des recherches parallèles. Bref, le travail à effectuer ne s'arrête pas à la simple lecture des notes, mais inclut également la lecture et la compréhension des différents textes complémentaires et des sites Internet à visiter. Ainsi, en choisissant d'étudier à distance, vous prenez en charge votre formation et vous gérez votre temps selon vos besoins.

Démarche d'apprentissage

La compréhension et l'assimilation des connaissances présentées ne peuvent se faire par la seule lecture des documents. Ainsi, vous devrez répondre à un questionnaire à la fin de chaque module pour évaluer le niveau d'atteinte des objectifs.

Les corrigés des questionnaires sont disponibles après la semaine de participation, une fois corrigés par le tuteur.

Modalités d'encadrement

Vous serez accompagnés dans cette démarche par la personne assignée à l'encadrement du cours (l'auxiliaire d'enseignement). Son rôle est de vous guider dans votre apprentissage. Les communications via Internet (courriel et forum de discussion) sont encouragées. Vous pouvez rejoindre la personne assignée à l'encadrement en utilisant l'adresse mentionnée dans la section « Informations générales ». S'il

y a une situation qui ne peut être réglée via Internet, la personne assignée à l'encadrement communiquera avec l'étudiante ou l'étudiant, à sa demande, par voie téléphonique.


Bien que le calendrier proposé à la sous-section "Dates importantes" soit adaptable selon vos disponibilités, il est fortement recommandé de consacrer du temps à votre cours sur une base hebdomadaire pour éviter les retards. De plus, vous pouvez ainsi bénéficier de façon continue d'une rétroaction de la personne assignée à l'encadrement, tout au long de votre cheminement.

Lorsque les questions surviennent ou que des explications supplémentaires sont nécessaires, vous pouvez faire appel à la personne assignée à l'encadrement, à l'aide du courrier électronique ou du forum de discussion. Toutefois, vous devez quand même prendre la peine de faire un minimum de recherche personnelle, cela fait partie du processus d'apprentissage.

Si quelque chose n'est pas clair dans la façon dont se déroulera le cours, vous êtes invité à poser des questions. Les interventions se feront à votre initiative. Toutes les questions sont bonnes et méritent une réponse. Les questions doivent être adressées par courriel ou sur le forum de discussion et les réponses seront acheminées à l'intérieur d'un délai de 48 à 72 heures (voir la section « Informations générales » pour l'adresse courriel).

Vos travaux vous seront retournés par courriel avec des commentaires écrits. Veuillez noter que seule l'adresse électronique dispensée par l'Université Laval à ses étudiants lors de l'inscription sera utilisée par la personne assignée à l'encadrement pour les communications (personnelles ou de type « message à tous ») et pour les envois de travaux corrigés. Il est de votre responsabilité de consulter régulièrement cette adresse électronique pour vérifier si vous avez des messages de la personne assignée à l'encadrement du cours. Les critères d'évaluation des travaux sont fournis dans la partie intitulée « Évaluations des apprentissages ».

Courrier électronique

Toutes les personnes inscrites à des cours de l'Université Laval ont accès gratuitement à un service de courrier électronique que l'Université utilisera pour toutes ses communications (syntaxe de l'adresse : prenom.nom.nn@ulaval.ca). L'étudiant doit activer sans délai l'adresse électronique qui lui est accordée. Pour plus d'informations, allez consulter l'adresse suivante : <http://www.ulaval.ca/adage/> 

Dates importantes

Ce cours de trois crédits est étalé sur une session de 11 semaines (voir le tableau). La charge de travail hebdomadaire est d'environ 9 heures, mais variera en fonction des connaissances et des habiletés de chacun. Vous devez prévoir un minimum de 135 heures de travail. Nous vous encourageons fortement à travailler de façon assidue sur une base régulière; les retards s'accumulent rapidement et sont difficiles à rattraper.

Calendrier pédagogique

Semaine	Date	Module	Tâche	Évaluations notées
1	Du 6 au 12 mai	1-2	Visionner les capsules vidéos; faire les lectures; répondre aux questionnaires d'autoévaluation.	Questionnaires obligatoires des module 1 et 2, jusqu'au 12 mai.
2	Du 13 au 19 mai	3	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 3, jusqu'au 19 mai.
3	Du 20 au 26 mai	4	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 4, jusqu'au 26 mai.
4	Du 27 mai au 2 juin	5	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 5, jusqu'au 2 juin. Distribution du sujet du travail de mi-session le 27 mai.
5	Du 3 au 9 juin	6	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 6, jusqu'au 9 juin.

6	Du 10 au 16 juin	7	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 7, jusqu'au 16 juin. Remettre le travail de mi-session le 10 juin.
7	Du 17 au 23 juin	8	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 8, jusqu'au 23 juin. Distribution des directives du travail long le 17 juin.
8	Du 24 au 30 juin	9	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 9, jusqu'au 30 juin.
9	Du 1er au 7 juillet	10-11	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaires obligatoires des modules 10 et 11, jusqu'au 7 juillet.
10	Du 8 au 14 juillet	12	Visionner la capsule vidéo; faire les lectures; répondre au questionnaire d'autoévaluation.	Questionnaire obligatoire du module 12, jusqu'au 14 juillet.
11	Du 15 au 22 juillet		Étude.	Examen final : Mercredi le 17 juillet de 18h30 à 21h30. Remettre le travail long le 20 juillet.

But

La philosophie morale de Kant est l'une des plus importantes et des plus influentes de la tradition philosophique occidentale. Elle constitue en même temps l'une des plus profondes méditations sur la liberté humaine qui nous ait été livrée. Ce cours se propose de présenter non seulement les idées principales de la pensée morale de Kant, mais aussi ses prolongements dans la philosophie du droit.

Contenu

1. Mise en contexte

- Les principales sources de la philosophie morale de Kant : l'Aufklärung (Wolff et Baumgarten), le piétisme (Crusius), la philosophie du sentiment moral (Hutcheson), Rousseau.
- La liberté comme problème cosmologico-théorique: la troisième antinomie et sa solution dans la Critique de la raison pure; le double caractère (intelligible et sensible) de l'homme.

2. Étude des Fondements de la métaphysique des mœurs

- La tâche d'une Grundlegung (fondation, au sens architectural du terme) de la métaphysique des mœurs et la méthode suivie par Kant.
- La bonne volonté et le devoir : légalité et moralité, la sophistique morale.
- La théorie kantienne des impératifs : les impératifs hypothétiques (techniques et pragmatiques) et l'impératif catégorique.
- L'origine rationnelle et a priori du principe de la moralité et les formules de l'impératif catégorique.
- Les devoirs parfaits et imparfaits. Examen des quatre exemples suggérés par Kant.
- L'acte singulier, la maxime et l'impératif catégorique.
- Le « rigorisme » de Kant.
- Comment un impératif catégorique est-il possible ? La méthode synthétique de la troisième partie des Fondements de la métaphysique des mœurs.
- Le principe cardinal de la philosophie morale de Kant : l'autonomie de la volonté.

3. Le projet de la Critique de la raison pratique

- Principes pratiques subjectifs et objectifs, principes matériels et formels. La liberté transcendantale et la loi fondamentale de la raison pure pratique. La loi morale, ratio cognoscendi de la liberté et la liberté ratio essendi de la loi morale. Autonomie et hétéronomie de la volonté.
- Le problème du mobile d'une volonté déterminée par le principe moral rationnel : le sentiment du respect. Le problème de l'application du principe moral : la Typique de la faculté de juger pure pratique.
- L'objet total et final de la raison pratique : la doctrine kantienne du souverain Bien.
- Le souverain Bien comme liaison synthétique a priori (complète et achevée) de la vertu et du bonheur.
- Les postulats de la liberté, de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme : la métaphysique kantienne de la raison pratique.

4. Le droit et la religion

- Le projet de la Métaphysique des mœurs (Doctrine du droit et Doctrine de la vertu).
- La raison pratique et le droit : une brève introduction à la pensée juridique de Kant.
- Le mal radical dans la Religion dans les limites de la simple raison.

Voir la section "[feuille de route](#)" pour les objectifs détaillés de chacun des modules.

Lectures obligatoires

Les ouvrages obligatoires sont disponibles chez [Zone](#) :

- Emmanuel Kant: *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos, Librairie Générale Française, coll. Le Livre de Poche.
- Emmanuel Kant, *Critique de la raison pratique*, trad. Luc Ferry et Heinz Wismann, Gallimard, collection Folio-Essais (on précisera au début de la session quelles sont les sections de cet ouvrage dont la lecture est obligatoire).
- Recueil de textes (disponible en ligne sur le Portail).

Lecture facultative

Emmanuel Kant, *Leçons d'éthique*, trad. Luc Langlois, Librairie Générale Française, coll. Le Livre de Poche, 1997.

B. Carnois, *La cohérence de la doctrine kantienne de la liberté*, Paris, Seuil, 1973

V. Delbos, *La philosophie pratique de Kant* (1905): texte [disponible en ligne](#)

N.B.: ce commentaire classique de V. Delbos pourra vous être utile tout au long du cours. Vous êtes invités à vous y référer fréquemment.

Mode et critères d'évaluation

- Questionnaires d'évaluation : 15%
- Un travail de mi-session : 20%
- Un travail long de fin de session : 25%
- Un examen final : 40%

Au cours de la session, vous devrez répondre à des questionnaires, qui permettront de vous autoévaluer quant à votre compréhension de la matière étudiée, grâce aux corrigés auxquels vous aurez accès après chaque exercice. Vous ne serez noté que pour la participation, obligatoire, aux questionnaires, et non sur le contenu de vos réponses. Les sujets abordés dans les questionnaires font partie de la matière à étudier pour l'examen final.

Le travail de mi-session prendra la forme d'une explication de texte que vous aurez à remettre dans la boîte de dépôt du cours. Le texte sur lequel devra porter votre explication sera annoncé au module 5 pour remise au module 7.

Le travail long consiste en un texte de 10 à 12 pages à double interligne sur l'un des thèmes proposés au module 3. Il devra être remis à la fin de la session, après le module 12, à la date indiquée.

Les travaux sont évalués en fonction des critères suivants : capacité à dégager la structure du texte, compréhension et explication des principaux concepts, correction de la langue française et clarté du style. Ils devront être rédigés sur traitement de texte en police Times 12 ou strict équivalent, et devront être versés dans la boîte de dépôt du site.

L'examen final se fera en salle et sera d'une durée de 3 heures. Il prendra la forme de questions à développement et portera sur l'ensemble des modules étudiés. La consultation de tout document non-électronique est permise durant l'examen.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 - Mise en contexte : L'élargissement du projet critique de Kant	
Module 2 - La liberté comme problème théorique de la raison : L'idée de la liberté transcendante	
Module 3 - Les sources de la morale de Kant	
Module 4 - Le projet des Fondements de la métaphysique des mœurs; la figure de la bonne volonté, l'agir par devoir	
Module 5 - La doctrine des impératifs; les formules de l'impératif catégorique	
Module 6 - Les formules de l'impératif catégorique (suite); le principe de l'autonomie de la volonté	
Module 7 - Comment un impératif catégorique est-il possible ?	
Module 8 - La dialectique de la raison pratique et l'antinomie du bonheur et de la vertu	
Module 9 - Le souverain Bien et la doctrine des postulats	
Module 10 - Introduction à la Doctrine du droit; le droit privé	
Module 11 - Le droit public; l'idée républicaine	
Module 12 - La religion et la morale; le mal radical	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail de mi-session	Dû le 10 juin 2024 à 23h59	Individuel	20 %
Travail long de fin de session	Dû le 20 juil. 2024 à 23h59	Individuel	25 %
Examen final	Le 17 juil. 2024 de 18h30 à 21h30	Individuel	40 %
Questionnaires des modules (Somme des évaluations de ce regroupement)			0 %

Questionnaire module 1	Du 30 avr. 2024 à 13h52 au 12 mai 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 2	Du 30 avr. 2024 à 13h53 au 12 mai 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 3	Du 30 avr. 2024 à 13h53 au 19 mai 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 4	Du 30 avr. 2024 à 13h54 au 26 mai 2024 à 23h59	Individuel	2 %
Questionnaire module 5	Du 30 avr. 2024 à 13h54 au 2 juin 2024 à 23h59	Individuel	2 %
Questionnaire module 6	Du 30 avr. 2024 à 13h54 au 9 juin 2024 à 23h59	Individuel	2 %
Questionnaire module 7	Du 30 avr. 2024 à 13h55 au 16 juin 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 8	Du 30 avr. 2024 à 13h55 au 23 juin 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 9	Du 30 avr. 2024 à 13h55 au 30 juin 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 10	Du 2 avr. 2024 à 23h59 au 7 juil. 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 11	Du 30 avr. 2024 à 13h56 au 7 juil. 2024 à 23h59	Individuel	1 %
Questionnaire module 12	Du 30 avr. 2024 à 13h56 au 14 juil. 2024 à 23h59	Individuel	1 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail de mi-session

Date de remise : 10 juin 2024 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail de mi-session prendra la forme d'une **explication de texte** que vous aurez à remettre dans la **boîte de dépôt** du cours. Le texte sur lequel devra porter votre explication sera annoncé au module 5 pour **remise au module 7**, le **10 juin 2024**.

Les travaux sont évalués en fonction des critères suivants : capacité à dégager la structure du texte, compréhension et explication des principaux concepts, correction de la langue française et clarté du style. Ils devront être rédigés sur traitement de texte en environ 5 pages, double interligne et police Times 12 ou strict équivalent, et devront être versés dans la boîte de dépôt du site.

Travail long de fin de session

Date de remise :	20 juil. 2024 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>Le travail long consiste en un texte de 10 à 12 pages à double interligne sur l'un des thèmes proposés selon les directives qui seront distribuées le 15 juin. Il devra être remis à la fin de la session, le 20 juillet 2024.</p> <p>Les travaux sont évalués en fonction des critères suivants : capacité à dégager la structure du texte, compréhension et explication des principaux concepts, correction de la langue française et clarté du style. Ils devront être rédigés sur traitement de texte en police Times 12 ou strict équivalent, et devront être versés dans la boîte de dépôt du site.</p>

Examen final

Date et lieu :	Le 17 juil. 2024 de 18h30 à 21h30 , A déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>L'examen prendra la forme de questions à développement et portera sur l'ensemble des modules étudiés.</p> <p>La consultation de tout document papier pertinent est permise. L'utilisation de téléphones portables, tablettes et ordinateurs est permise uniquement pour la consultation du recueil de texte dans sa version électronique.</p>
Matériel autorisé :	Tout document non-électronique (notes, ouvrages, etc.). L'utilisation de matériel électronique est uniquement permise pour la consultation du recueil.

Questionnaire module 1

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 1
Période de disponibilité :	Du 30 avr. 2024 à 13h52 au 12 mai 2024 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	1 %
Directives :	Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 2

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 2
Période de disponibilité :	Du 30 avr. 2024 à 13h53 au 12 mai 2024 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	1 %
Directives :	Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 3

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 3
Période de disponibilité :	Du 30 avr. 2024 à 13h53 au 19 mai 2024 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	1 %
Directives :	Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 4

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 4
Période de disponibilité :	Du 30 avr. 2024 à 13h54 au 26 mai 2024 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %
Directives :	Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 5

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 5
Période de disponibilité :	Du 30 avr. 2024 à 13h54 au 2 juin 2024 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %
Directives :	Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 6

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 6
Période de disponibilité :	Du 30 avr. 2024 à 13h54 au 9 juin 2024 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %
Directives :	Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 7

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 7
Période de disponibilité :	Du 30 avr. 2024 à 13h55 au 16 juin 2024 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	1 %

Directives :

Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 8

Titre du questionnaire :

[Questionnaire module 8](#)

Période de disponibilité :

Du 30 avr. 2024 à 13h55 au 23 juin 2024 à 23h59

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

1 %

Directives :

Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 9

Titre du questionnaire :

[Questionnaire module 9](#)

Période de disponibilité :

Du 30 avr. 2024 à 13h55 au 30 juin 2024 à 23h59

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

1 %

Directives :

Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 10

Titre du questionnaire :

[Questionnaire module 10](#)

Période de disponibilité :

Du 2 avr. 2024 à 23h59 au 7 juil. 2024 à 23h59

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

1 %

Directives :

Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 11

Titre du questionnaire :

[Questionnaire module 11](#)

Période de disponibilité :

Du 30 avr. 2024 à 13h56 au 7 juil. 2024 à 23h59

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

1 %

Directives :

Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Questionnaire module 12

Titre du questionnaire :

[Questionnaire module 12](#)

Période de disponibilité :

Du 30 avr. 2024 à 13h56 au 14 juil. 2024 à 23h59

Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 1 %
Directives : Répondez brièvement, en quelques lignes, aux questions suivantes.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	80	84,99
B	76	79,99
B-	72	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	68	71,99
C	64	67,99
C-	60	63,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Gestion des délais

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Enregistrement des cours : consentement requis

L'enregistrement audio ou vidéo d'un cours ne peut pas être effectué sans consentement. Pour en faire la demande, l'étudiante ou l'étudiant doit remplir un [formulaire de consentement](#) et l'adresser par courriel à son enseignante ou son enseignant afin qu'il soit contresigné pour acceptation. L'enseignante ou l'enseignant est en droit de refuser tout enregistrement pendant ses cours.

Il est interdit d'effectuer tous types d'enregistrement durant un cours en classe, à distance, hybride ou comodal, sous peine de mesures disciplinaires dans le cadre du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) ou de poursuites civiles.

Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujéti au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Il est interdit d'avoir recours aux robots conversationnels.

Politique du français

Le Conseil de la faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison.

www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf 

Appréciation de l'enseignement

En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement](#), ainsi qu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [\[ou transmis par la poste selon le cas\]](#). Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Examen sous surveillance

Dans le cadre de ce cours, il est prévu que vous devrez vous présenter à 1 examen qui aura lieu sous surveillance.

Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, le ou les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires prochainement.

Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir en ligne, dès le début de la session, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la section « Travaux et examens » du site www.distance.ulaval.ca.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Fondements de la métaphysique des moeurs

Auteur : Kant

Éditeur : Librairie Générale Française- Le Livre de Poche (Paris , 1993



)
ISBN : 9782253065142
traduction et notes par Victor Delbos



Critique de la raison pratique
Auteur : Kant
Éditeur : Gallimard-Folio essais (Paris , 1985)
ISBN : 9782070325375
traduction par L. Ferry et H. Wismann

Recueil de textes-PHI-2101-Z Kant:sa philosophie morale

Matériel complémentaire



Leçons d'éthique

Auteur : Emmanuel Kant
Éditeur : Librairie Générale Française- Le Livre de Poche (Paris , 1997)
ISBN : 9782253067283
Traduction notes et commentaire par Luc Langlois






Kant. Réflexions sur la philosophie morale. Baumgarten, Principes de la philosophie pratique première

Auteur : E. Kant et A.G. Baumgarten
Éditeur : Vrin (Paris , 2014)
ISBN : 9782711626007
Introduction, notes et traduction par Luc Langlois, en collaboration, pour la traduction, avec Mathieu Robitaille et Émilie-Jade Poliquin

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 


Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie

Médiagraphie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.